



Adresse du congrès de la FERC-CGT aux personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Le 23 mai 2007

Dès avant son élection, Nicolas Sarkozy a annoncé comme une de ses actions prioritaires la mise en œuvre « avant la fin de l'été 2007 » d'une loi réformant la « gouvernance des universités » et créant un statut d'autonomie des universités volontaires ». Il entend ainsi les « placer au centre de l'effort de Recherche », avec notamment la possibilité pour ces universités de « recruter des enseignants et des chercheurs et de moduler leurs rémunérations ». S'appropriant intégralement les mesures contenues dans le Pacte pour la Recherche, et en particulier la mise en place de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et de l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), il annonce vouloir « poursuivre cet effort et aller plus loin durant les cinq prochaines années avec la généralisation du financement par projet ». Il ajoute : « Je veux transformer nos grands organismes de Recherche en agences de moyens, chargées de financer des projets pluriannuels de recherche sur appels d'offre, plutôt que des structures » pour conclure « Nous devons faire de la logique de financements sur projets la règle et plus l'exception ».

C'est ainsi un remodelage complet du dispositif de Recherche et d'Enseignement supérieur qui est visé à très brève échéance. La FERC-CGT alerte les personnels techniques, administratifs, enseignants-chercheurs et chercheurs, mais aussi les étudiants et plus généralement la population sur les dangers que de tels objectifs font peser sur la qualité, la pérennité, et les missions du service public de Recherche et d'Enseignement supérieur comme sur les garanties collectives des personnels :

- *Mise en concurrence des universités entre elles, favorisant certaines au détriment d'autres au- travers de la structuration en PRES, et remise en cause de la valeur nationale des diplômes.*
- *Augmentation concomitante des pouvoirs des présidents d'université au détriment de la représentation des personnels.*
- *Augmentation conséquente des droits d'inscription et sélection accrue pour les étudiants en cours de cursus.*
- *Asphyxie financière des unités de recherche avec mise en compétition permanente pour l'obtention de « projets » sur des sujets considérés comme « porteurs » à très court terme. Ceci conduit à une vision complètement utilitariste de la recherche fondée sur des résultats attendus*
- *Démantèlement des EPST par transformation en simples agences de moyens ne gérant que crédits et personnels, dont l'attribution et l'évaluation seraient de plus décidées ailleurs (ANR, AERES) en utilisant à terme les directions d'Universités autonomes.*
- *Abandon de toute politique nationale publique cohérente de recherche et d'enseignement supérieur fondée sur le long terme.*
- *Redéploiements et fermetures d'unités et d'UFR, voire d'universités et de centres de recherche, avec à la clé mobilités forcées pour les personnels de toutes catégories.*
- *Multiplication des contrats précaires générés par la logique de projets, avec des contrats post-docs annoncés pour « une durée minimale de 5 ans » en lieu et place du recrutement de jeunes chercheurs titulaires !*
- *Recrutements et promotions dépendant du bon vouloir des potentats locaux et rémunérations au « mérite » pour ITA, ITRF et IATOSS mais aussi pour chercheurs et enseignants-chercheurs, dont il entend moduler les services.*
- *Assujettissement des laboratoires publics aux intérêts du patronat, via la multiplication des structures dites de partenariat public- privé comme les pôles de compétitivité.*
- *Adéquation étroite des formations universitaires aux besoins du patronat.*
- *Aggravation du détournement des fonds publics au profit du patronat, notamment par l'augmentation du crédit d'impôt- recherche.*

Toute cette politique est conforme aux injonctions répétées du MEDEF, de l'Union Européenne et de l'OCDE. On peut regretter que la Conférence des Présidents d'Universités (CPU), composée des présidents encore élus de ces universités, puisse servir de caution à cette opération au-travers de ses 20 propositions visant à renforcer l'autonomie des universités et à généraliser les

logiques de projets et de contrats, qui recourent largement ce que propose M. Sarkozy.

La FERC-CGT appelle les personnels de toutes catégories à se rassembler, comme dans les mouvements de 2003-2004, afin de faire barrage à ces mesures qui vont à l'encontre d'un véritable

Service Public de Recherche et d'Enseignement supérieur, fondé sur le développement des connaissances et les besoins de la population. Nous soumettons entre autres au débat les points suivants :

- Abrogation du pacte pour la recherche et suppression des agences qu'il a instituées (ANR, AERES, AII, ...)
- La logique d'appels d'offres et de projets ne doit pas prévaloir dans les financements et l'organisation des unités
- Réattribution des fonds des agences vers une augmentation conséquente du soutien de base des unités
- Arrêt de la précarisation et recrutements des jeunes chercheurs et ITA sur postes statutaires
- Maintien d'une gestion nationale des corps
- Maintien des diplômes nationaux et de leur inscription dans les conventions collectives et statuts publics
- Maintien des EPST et de l'ensemble de leurs prérogatives
- Revalorisation des salaires sur la base des grilles fonction publique et abandon des tentatives de rémunérations individualisées sur la base du « mérite »
- Amélioration des conditions de vie et d'étude des étudiants pour combattre l'échec universitaire
- Maintien de statuts séparés de chercheurs et d'enseignant-chercheurs

C'est ce que nous irons affirmer chez la nouvelle Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Mme Pécresse, à qui nous demandons de recevoir la FERC-CGT dans les meilleurs délais.

Ce n'est que par l'action que nous pourrons faire barrage au programme de Sarkozy : ne restez pas au bord du chemin. Seuls, vous ne serez pas entendus, il faut plus que jamais être tous ensemble. Sur ces bases, les syndicats de la FERC-CGT contribueront à créer une dynamique unitaire pour défendre et développer la Recherche et l'Enseignement supérieur publics. Syndiquez-vous à la CGT !